



Compte-Rendu rencontre habitante du 8 avril 2022 CHANQUEYRAS - PLOT - MALADRERIE - FLOREAUX - ACACIAS

Elu-e-s présent-e-s : Eric Belvaux, Eric Sicard, Marion Perrier, Valérie de Retail, Dominique Joubert.

Habitant-e-s présent-e-s : 59 participants, avec des préoccupations multiples.

Possibilité de participer à d'autres réunions de quartier : c'est possible, pour participer à l'évolution des quartiers (où l'on travaille, où l'on vit, etc).

Circulation / Voirie :

* Route Impériale : la fermeture de la route Impériale à la circulation des voitures ne fait pas consensus. D'un côté, on regrette un passage plus court pour rejoindre le centre-ville ou le chemin des Chanoines ainsi que l'accentuation de la circulation rue du 19 mars 1962. De l'autre côté, on apprécie la sécurité des déplacements piétons et cyclistes (entre autre les enfants) sur une route Impériale étroite et encadrée de murs, désormais aux passages apaisés. Deux pétitions contradictoires ont été déposées. A noter les camions qui passaient également par cette voie, avec un pan de toit emporté lors des passages (4 fois).

Améliorations nécessaires : le sens interdit de la route Impériale est éloigné de l'entrée de la rue, nécessitant des 1/2 tours pour ceux qui n'ont pas connaissance du changement de circulation (Réponse de Jean-Pierre Bertrand, adjoint en charge de la voirie : il était installé au début de la rue avec le plot qui empêche les voitures de passer, mais l'espace laissé sur le côté permettait aux voitures de franchir ce sens interdit, d'où son déplacement). Les vélos débouchent très (trop ?) vite de la route Impériale : installer une bande type Stop au sol ? Un panneau « céder le passage » ? (Réponse de Jean-Pierre Bertrand, adjoint en charge de la voirie : nous attendons le résultat de l'étude du CEREMA qui doit être livrée fin juin pour faire évoluer la signalisation).

D'une manière plus générale, les déplacements « doux » sont et seront structurés pour relier Chanqueyras au centre-ville (suppression du stationnement sur les trottoirs, aménagement du viaduc, etc).

* Rue du 19 mars 1962 : vitesse excessive sur cette route, il est souhaité des coussins berlinois ou des systèmes pour faire ralentir les véhicules. Une priorité peu respectée en bas de la rue : rendre plus visible la signalisation ? D'une manière générale, la voirie est en mauvais état sur le quartier.

* Chemin de la Maladrerie : poser un panneau de voie sans issue.

* Rue du Pas-de-Sagatte : un accès à la route de l'Abbaye va être créé cette année, permettant une entrée par l'est du quartier à la Maison de Santé et au quartier. Penser à signaler cet accès à la MSP à partir de la route de Gap (route des Alpes). A noter qu'une entrée piétonne est prévue pour la MSP côté est. A priori, le mur existant sera ouvert en partie seulement. La vitesse est parfois excessive sur la rue : aménagements ?

* Les Floreaux : la rue devient un torrent lors des importants orages, emportant de la terre des vignes voisines. Le caniveau installé à mi-parcours joue bien son rôle, mais la terre est bien présente en bas de la rue après l'orage. Comment y remédier ?

* Navettes : quid de la navette ? Une navette sociale et solidaire est gérée par l'espace social

(ESCDD), elle est destinée à aider les personnes à faible mobilité à se déplacer sur Die. Par ailleurs, la ville est en attente des résultats des deux études Mobilité en cours pour penser des déplacements en format collectif sur un axe est-ouest (navette, vélonavette, etc).

* Avenue de la division Texas : en attente des résultats des études Mobilité pour structurer l'avant-projet. A noter que trois canaux sous-terrains traversent l'avenue pour aboutir à la Drôme (à prendre en compte lors des travaux).

Budget voirie : La ville a prévu au budget 2022 **415 845 €** pour les travaux de voirie. Il faudrait disposer de 680000 € pour remettre en état l'ensemble de la Voirie sur le mandat (47 km). Noter le faible cofinancement sur ce poste budgétaire (17700 € du Conseil Départemental + intervention sur les mobilités douces).

Parrainage des jeunes pour le cinéma : opération fifty-fifty : le cinéma va proposer à la rentrée scolaire 2022 un parrainage : un abonné offre une place à un jeune pour qu'il assiste à un film d'Art et d'Essai. Discussion et lien inter-générationnel peuvent ainsi se tisser. Qui est intéressé ? Retour sur l'adresse : participation.habitante@mairie-die.fr

Les jeux / espace public :

* L'espace de jeux est parfois sale, la tyrolienne souvent cassée. Proposer au CME d'installer le nouveau jeu prévu pour les plus grands.

* Il manque des bancs sur le quartier de Chanqueyras.

Urbanisme / Hôpital :

* Point d'étape : La Communauté des Communes et la Ville viennent de recevoir l'avant-projet de l'hôpital.

* Questions :

- Avez-vous réalisé des études sur Chanqueyras ? La proposition de Chanqueyras pour la construction de l'hôpital est le résultat d'un travail réalisé par les services de la Ville, de la CCD, de l'hôpital et de l'État. Il comprend un état des lieux, une réflexion commune et une synthèse des données du site, mais aussi de celui de la Chargière et de celui de Chamarges.

- Cette première implantation déborde-t-elle sur des terrains privés englobés dans le projet de la ZAC de Chanqueyras ? A vérifier.

- Demander un vote des maires du Diois ? Ce n'est pas la CCD qui décide du lieu d'implantation de l'hôpital, qui est un projet porté par l'ARS et l'hôpital.

- Le projet sera-t-il instruit s'il est déposé à Chamarges ? Oui, mais les terrains actuels ne sont pas constructibles (classés agricoles), il y a également des mesures de protection qui ne peuvent être levées qu'au niveau national après une longue évaluation par l'État (site patrimonial). Le choix de Chanqueyras est le seul à être en adéquation avec les délais fixés par l'État.

- Sera-t-il possible d'agrandir l'hôpital quand on voit l'évolution positive de la population du Diois ? Nous répondons aux demandes de l'hôpital qui a évalué ses besoins en fonction du projet de santé du territoire.

- Les réseaux sont-ils suffisants pour le futur hôpital ? C'est un élément qui a été étudié. Il faudra sans doute quelques renforcements. Pour mémoire, 270 appartements étaient prévus à l'origine sur site.

- L'hélistation est bien prévue sur le site ? Quid des nuisances ? L'hélistation est prévue sur le site pour éviter les ruptures de prise en charge des blessés et des malades. Côté nuisances, il est évalué environ 60 vols par an, soit en moyenne un par semaine.

- Quel est le délai pour le dépôt du permis de construire ? Il est aujourd'hui de 24 mois.

- Où est consultable l'étude comparative des 4 sites étudiés (Chargière, Chamarges,

Chanqueyras, site actuel) ? Le travail ayant été piloté par l'État, la demande est à adresser à la sous-préfecture.

- Chanqueyras peut-il supporter un tel projet ? Rappelons que 270 logements étaient prévus, soient 400 voitures en plus et environ 800 habitants supplémentaires.

- Questions diverses auxquelles nous ne pouvons répondre aujourd'hui, car trop précoces : l'aire de jeux sera-t-elle conservée ? Y-aura-t-il indemnisation s'il y a perte de valeurs des maisons ? Comment sera gérée l'augmentation de la circulation sur site ? Les circulations vélos et piétonnes seront-elles bien prises en compte ?

- A venir : dès que possible, des temps de rencontres seront institués avec les architectes et les urbanistes choisis par l'hôpital pour partager des informations, des souhaits, des demandes diverses. Les Diois seront invités à travailler sur les éléments maîtrisés par la ville (circulation, voirie, aménagements extérieurs, etc).

Divers :

* Déploiement de la fibre : réalisé par l'intercommunalité, ce déploiement est quasiment terminé sur la partie est. ADN n'est pas exempt de reproches : un travail déplorable a été réalisé à plusieurs endroits (console défigurant une façade, câble apparent sur façade, forêt de câbles, etc). Questionner la Communauté des Communes sur ces points. Après rencontre avec Christian Rey, VP en charge de la Fibre à la CCD, nous vous proposons de faire remonter vos divers problèmes : envoyer un mail à participation.habitante@mairie-die.fr avec vos nom / prénom / adresse / opérateur télécoms choisi / photos du problème si besoin.

* Propreté et crottes de chiens : opération propreté appréciée. Pénalisation des contrevenants souhaités. Mais les trottoirs de l'avenue de la division Texas sont encore salis.

* Éclairage public : Présentation succincte de la volonté de mettre en œuvre l'extinction nocturne sur la commune, en concertation avec les habitants. A noter le cinéma très (trop?) éclairé à l'arrière du bâtiment. Vérifier si l'éclairage se coupe via un interrupteur dans le cinéma. Élu référent extinction nocturne : vduretail@mairie-die.fr ; un groupe de travail à venir sur l'ensemble de la commune.